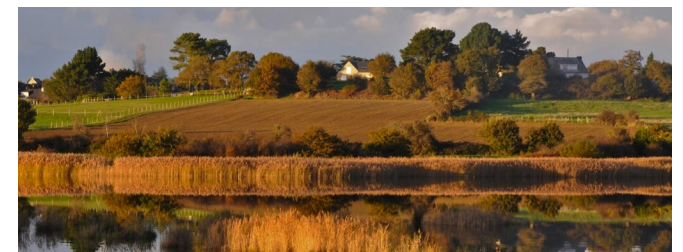


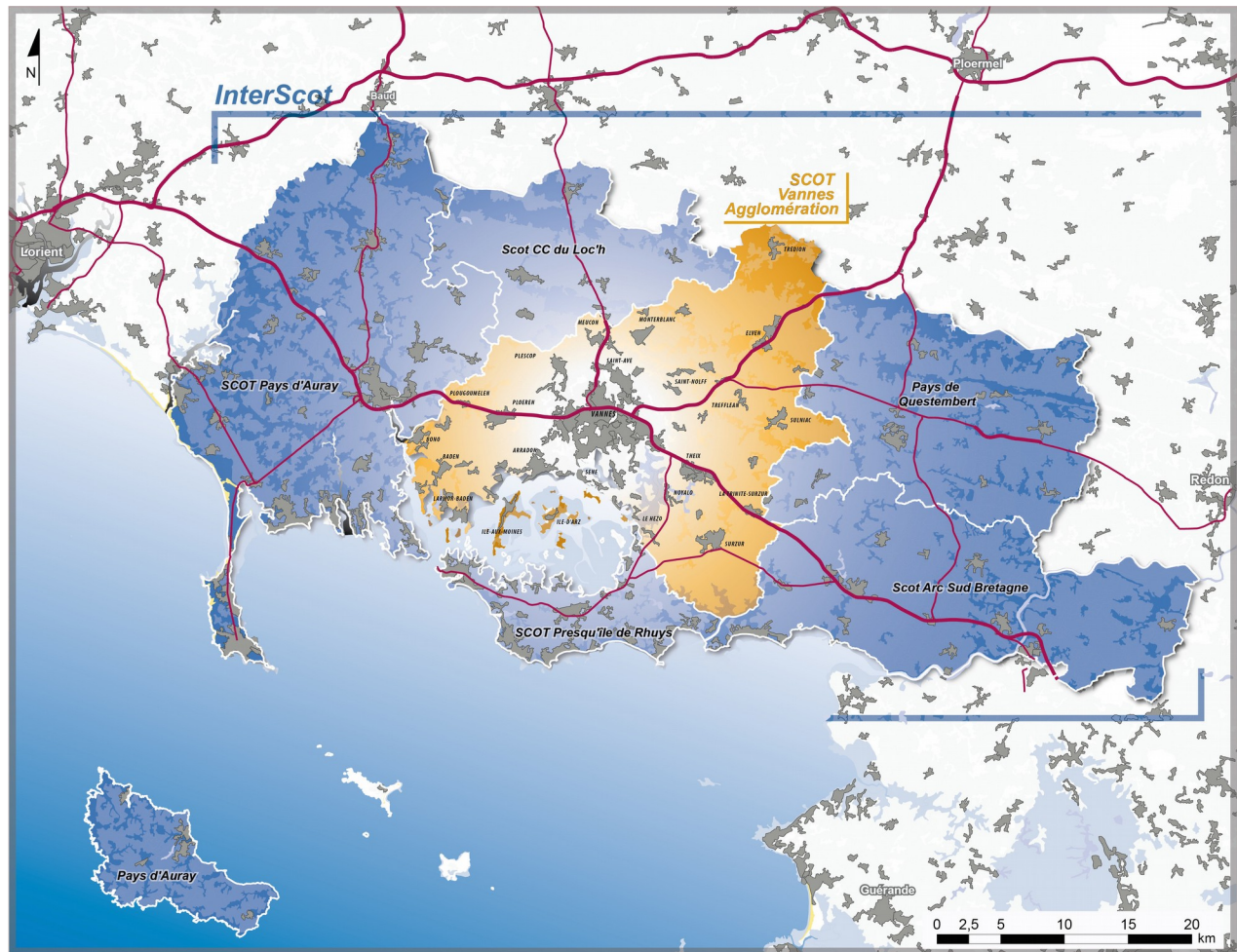
Révision du Schéma de COhérence Territoriale de VANNES AGGLO



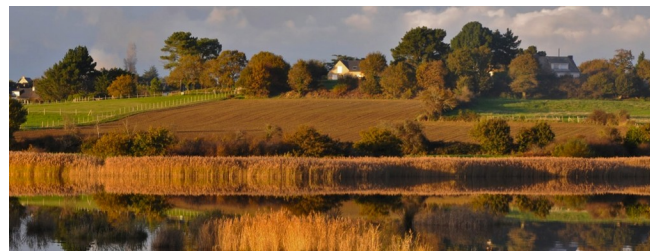
Un nouveau Scot pour Vannes Agglo

Un nouveau projet de développement 2016 – 2030 révisant celui du Scot en vigueur

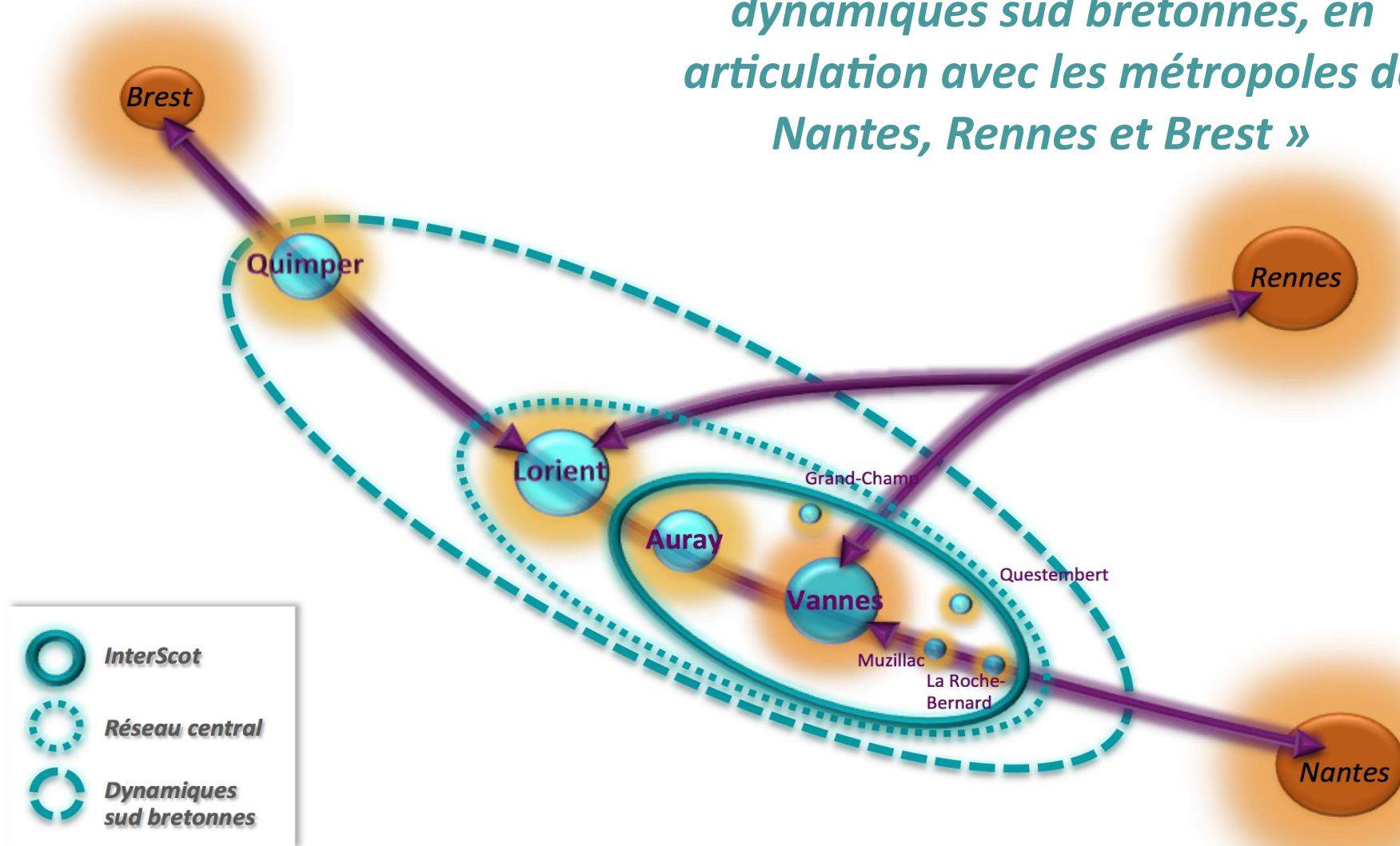
**Vannes Agglo : 24
communes, 135
000 habitants
(18% des
morbihannais),
62 000 emplois
dont 2/3 à
Vannes**



La stratégie du projet



*« Affirmer notre positionnement
d'acteur majeur dans les
dynamiques sud bretonnes, en
articulation avec les métropoles de
Nantes, Rennes et Brest »*



1. *«Une agglomération résolument active qui place le dynamisme économique au cœur de son développement»*

En conséquence, pour accueillir les actifs et tenir compte du vieillissement, se préparer à accueillir :

- 160 / 163 000 habitants à 2030 (soit + 30 000 nouveaux habitants par rapport à 2016)
- + 20 300 nouveaux logements par rapport à 2016

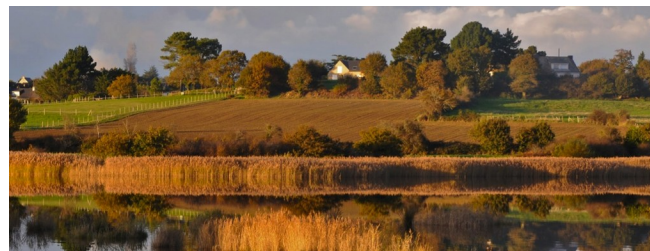
Un objectif de favoriser la création d'environ 21/22000 emplois à 2030 (rythme proche de 1999/2010)

2. « Un modèle de développement où la question environnementale fait la différence et se place au cœur du projet »

Un objectif de réduire par 3 le rythme de consommation d'espace des dix dernières années (137ha/an) afin de préserver les espaces agricoles et la qualité du maillage écologique

3. « Mettre en œuvre un mode de fonctionnement et un parti d'aménagement qui privilégient l'accessibilité et « l'agilité » »

La déclinaison de la stratégie



*Programmation
et organisation
du
développement*

*Gestion durable
des ressources
environnementales
soutenant
l'adaptation au
changement
climatique*

*Mise en œuvre de
la stratégie
économique*

***Programmation
et organisation
du
développement***

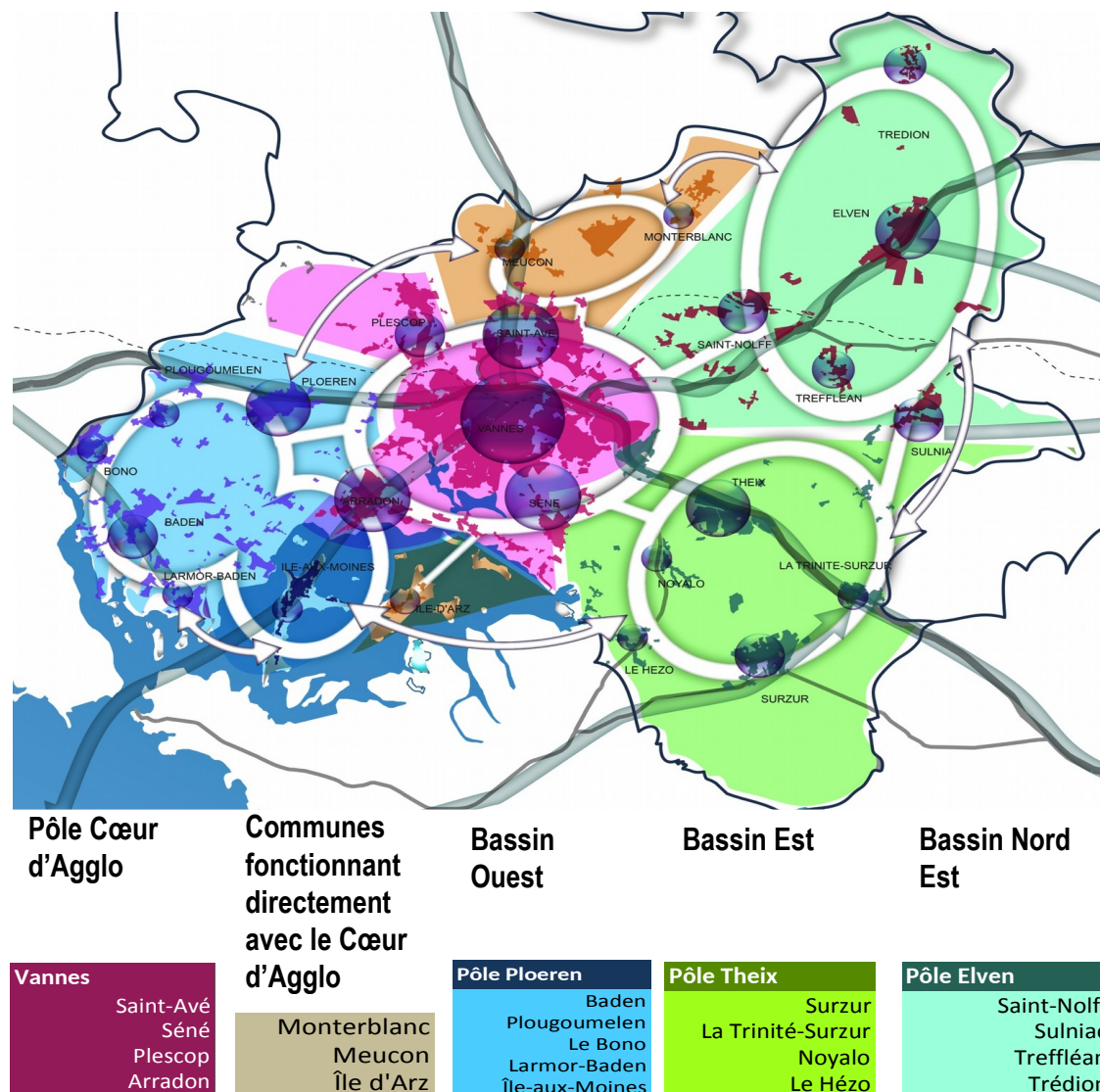
- Affirmer le rôle des pôles urbains et bassins de vie dans le réseau multipolaire de Vannes Agglo pour renforcer l'accessibilité aux différents niveaux de services
- Déployer un réseau de mobilité globale pour une fluidité accrue et durable des déplacements dans Vannes Agglo et l'axe sud breton
- Promouvoir une offre en logements équilibrée et accessible
- Mettre en œuvre un urbanisme de proximité et durable

Développer le niveau de services et équipements accessibles à l'échelle de proximité

Des équipements et services supérieurs dans le Cœur d'Agglo

3 pôles structurants : Elven, Ploëren, Theix

5 bassins de vie offrant l'ensemble des services de proximité



Une organisation
du
développement
maintenant les
équilibres actuels
de population
entre les bassins
de vie tout en
confortant le
poids que
représentent les
pôles pour
conserver une
structuration
forte de Vannes
Agglo

		Existant		Objectif pour la structuration de Vannes Agglo à 2030				
Bassins de Vie et pôles	Population 2010	Poids Pop 2010		Population 2030	Poids Pop 2030		Répartition population pôles / communes non pôles	
		Bassin de vie	VA		Bassin de vie	VA	2010	2030
Pôle Cœur d'Agglo								
Vannes	52 515	64%		63 543	63%		Total Pôles	
Saint-Avé			62%					
Séné	29 206	36%		37 051	37%	62%		
Plescop							75,6%	
Arradon								
Communes fonctionnant directement avec le Cœur d'Agglo (St-Avé et Séné)								
Monterblanc								
Meucon	5 443		4%	6 565		4%	76,4%	
Île-d'Arz								
Bassin Est								
Pôle Theix	6 736	51%		8 656	52%		Total communes non pôles	
Surzur								
La Trinité-Surzur	6 454	49%	10%	7 918	48%	10%		
Noyal							24,4%	
Le Hézo								
Bassin Ouest								
Pôle Ploeren	5 786	36%		7 271	38%			
Baden							23,6%	
Plougoumelen			12%			12%		
Le Bono	10 156	64%		12 085	62%			
Larmor-Baden								
Île-aux-Moines								
Bassin Nord Est								
Pôle Elven	5 310	35%		8 000	40%		24,4%	
Saint-Nolff								
Sulniac			12%			12%		
Treffléan	10 022	65%		11 918	60%			
Trédion								
Total SCOT	131 628			163 007				

Promouvoir une offre en logements équilibrée et accessible & Assurer l'équilibre social et générationnel sur le long terme

- Programmer les logements au service de la structuration de Vannes Agglo

- Diversifier la typologie de logements par une réponse de l'offre au plus près des besoins réels des habitants et adaptée aux contextes d'implantations

- Des petits / moyens logements & des grands logements pour maintenir les familles
- Des logements abordables et primo accession avec un effort plus soutenu dans le Cœur d'Agglo
- Une offre sociale accolée à la réalité de la demande : de 2016-2021, 23% des nouveaux logements prévus par le Scot sont destinés à l'offre sociale (soit 1 874 logements en 6 ans) en priorité dans le Cœur d'Agglo et les pôles.
- Des logements adaptés aux publics spécifiques (personnes âgées, handicapées, jeunes...) en favorisant l'innovation

- Poursuivre la requalification du parc ancien ou dégradé (public et privé), et améliorer la performance énergétique du parc existant

Bassins de Vie	Nouveaux logements 2016-2030	Dans l'enveloppe urbaine : indicateur moyen / bassin de vie	
		%	Nombre
Pôle Cœur d'Agglo			
Vannes Saint-Avé Séné Plescop Arradon	12 898	64%	8 252
Communes fonctionnant directement avec le Cœur d'Agglo			
Monterblanc Meucon Île d'Arz	756	36%	273
Bassin Est			
Pôle Theix Surzur La Trinité-Surzur Noyal Le Hézo	2 332	37%	852
Bassin Ouest			
Pôle Ploeren Baden Plougoumelen Le Bono Larmor-Baden Île-aux-Moines	2 136	40%	871
Bassin Nord Est			
Pôle Elven Saint-Nolff Sulniac Treffléan Trédion	2 507	38%	947
Total SCOT	20 629	54%	11 194

Mettre en œuvre un urbanisme de proximité et durable

Objectif à 2030 : réaliser environ 54% des nouveaux logements dans l'enveloppe urbaine existante, à l'échelle de Vannes Agglo.

Cet objectif est à adapter par les communes en fonction de leur contexte.

Un principe de localisation préférentielle dans la mobilisation des potentialités foncières :



La densification spontanée des tissus existants



Les dents creuses



Les disponibilités « îlots »



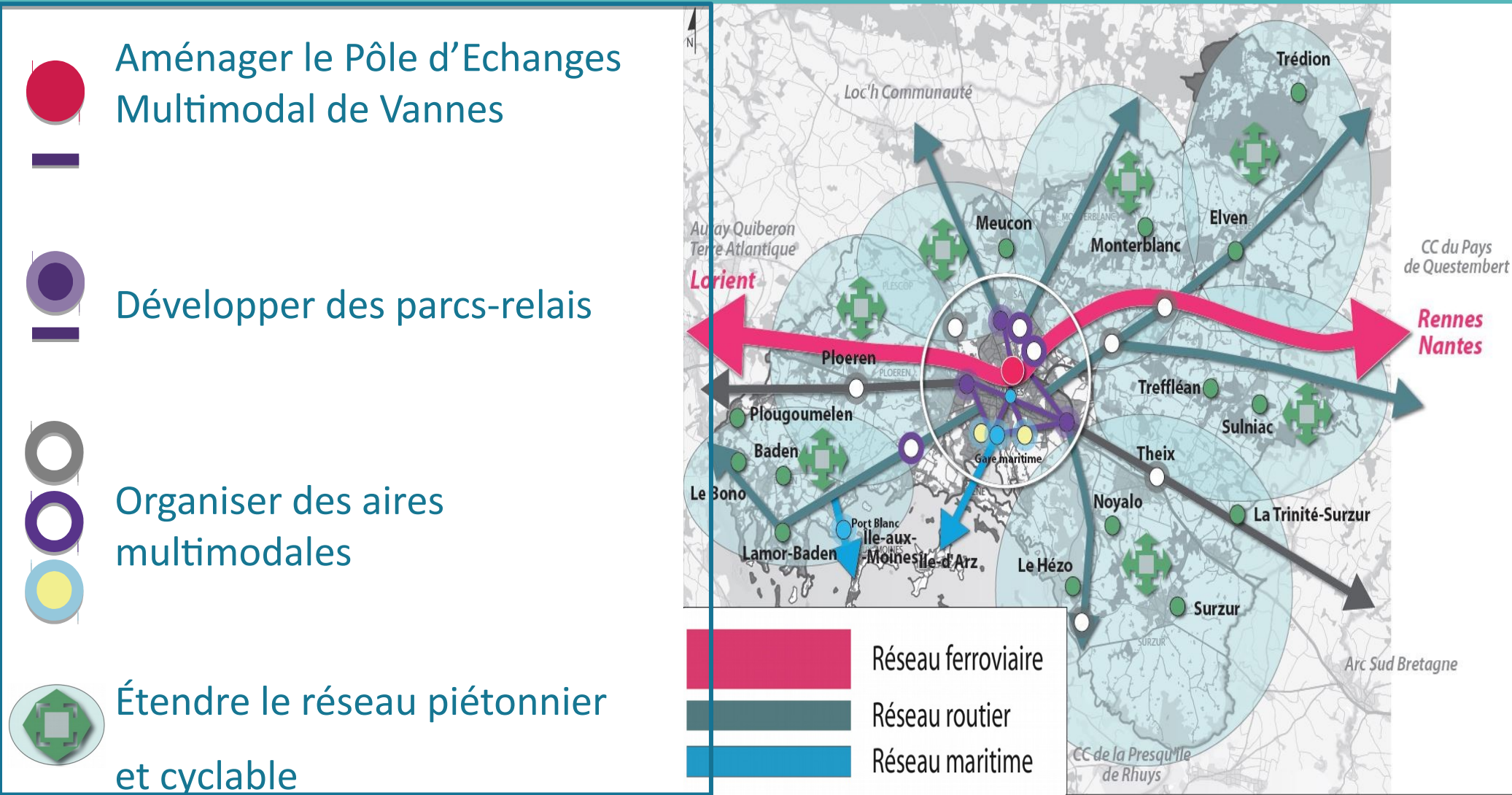
Le renouvellement urbain



Les extensions urbaines possibles ?



Déployer un réseau de mobilité globale pour une fluidité accrue et durable des déplacements dans Vannes Agglo

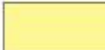


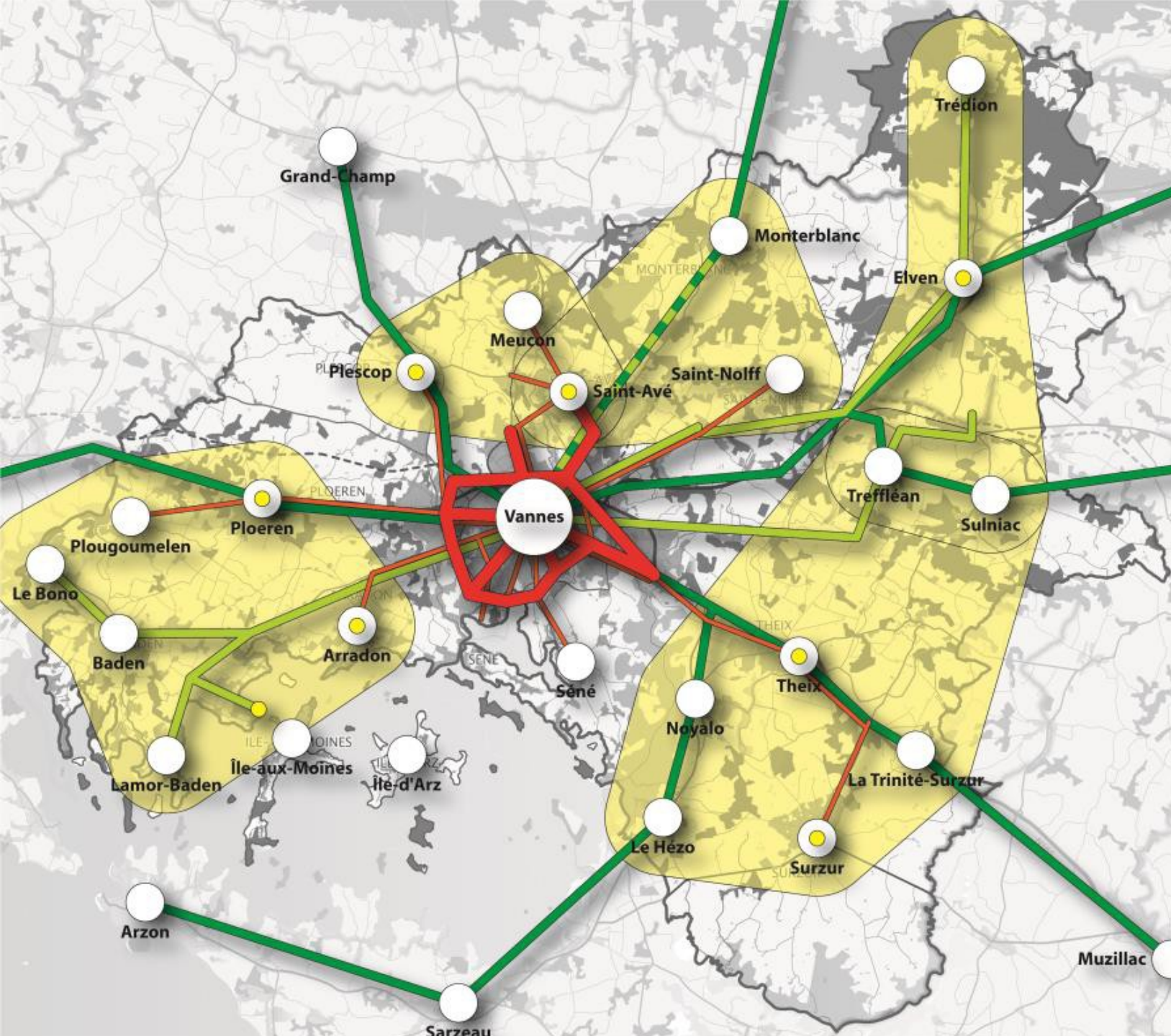
Légende

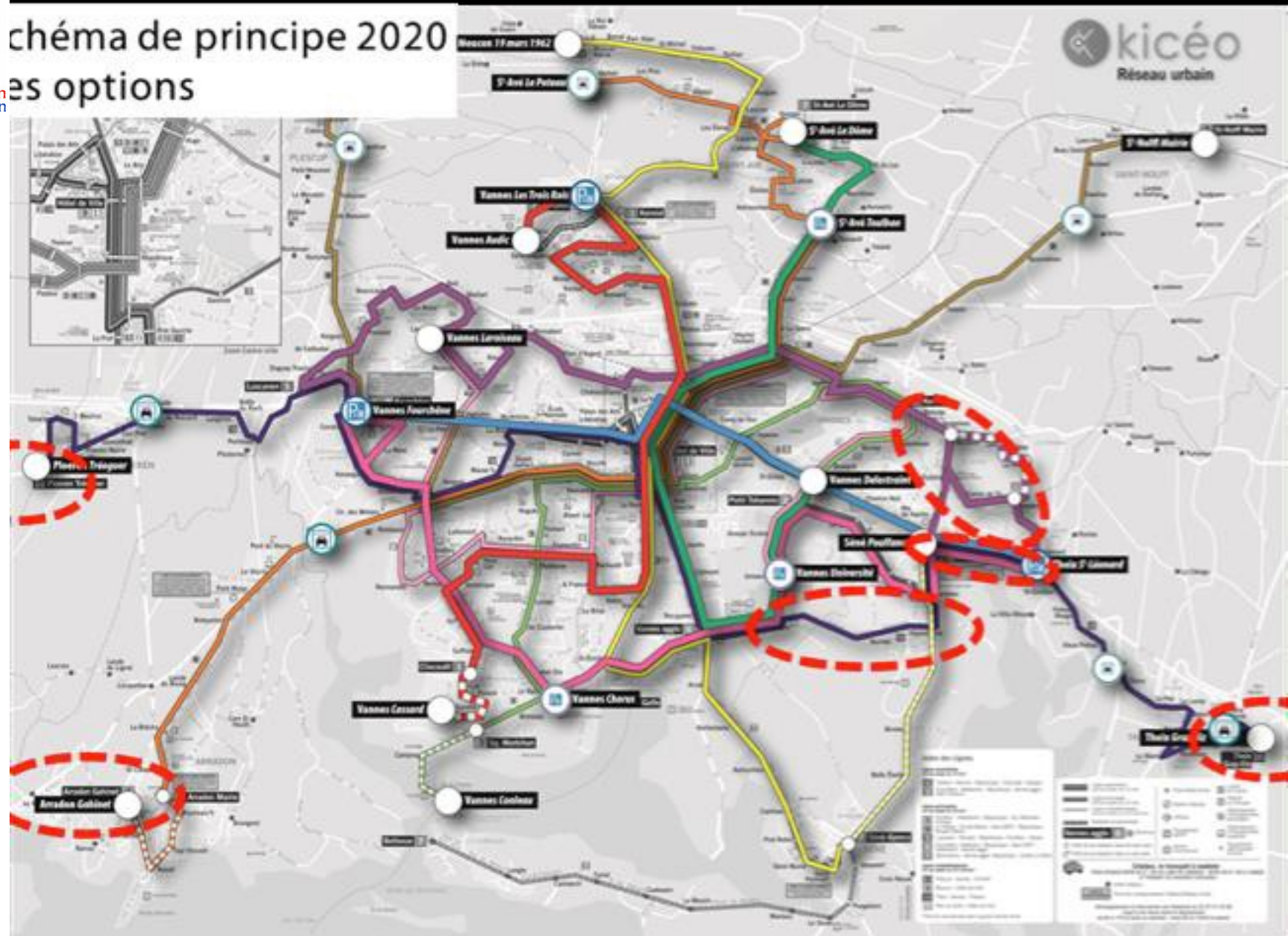
Desserte urbaine

-  Ligne structurante
-  Ligne de maillage

Desserte périurbaine

-  Ligne interurbaine (TIM)
-  Ligne périurbaine (Kicéo)
-  Secteur de prise en charge du TAD de proximité
-  Point de destination du TAD de proximité



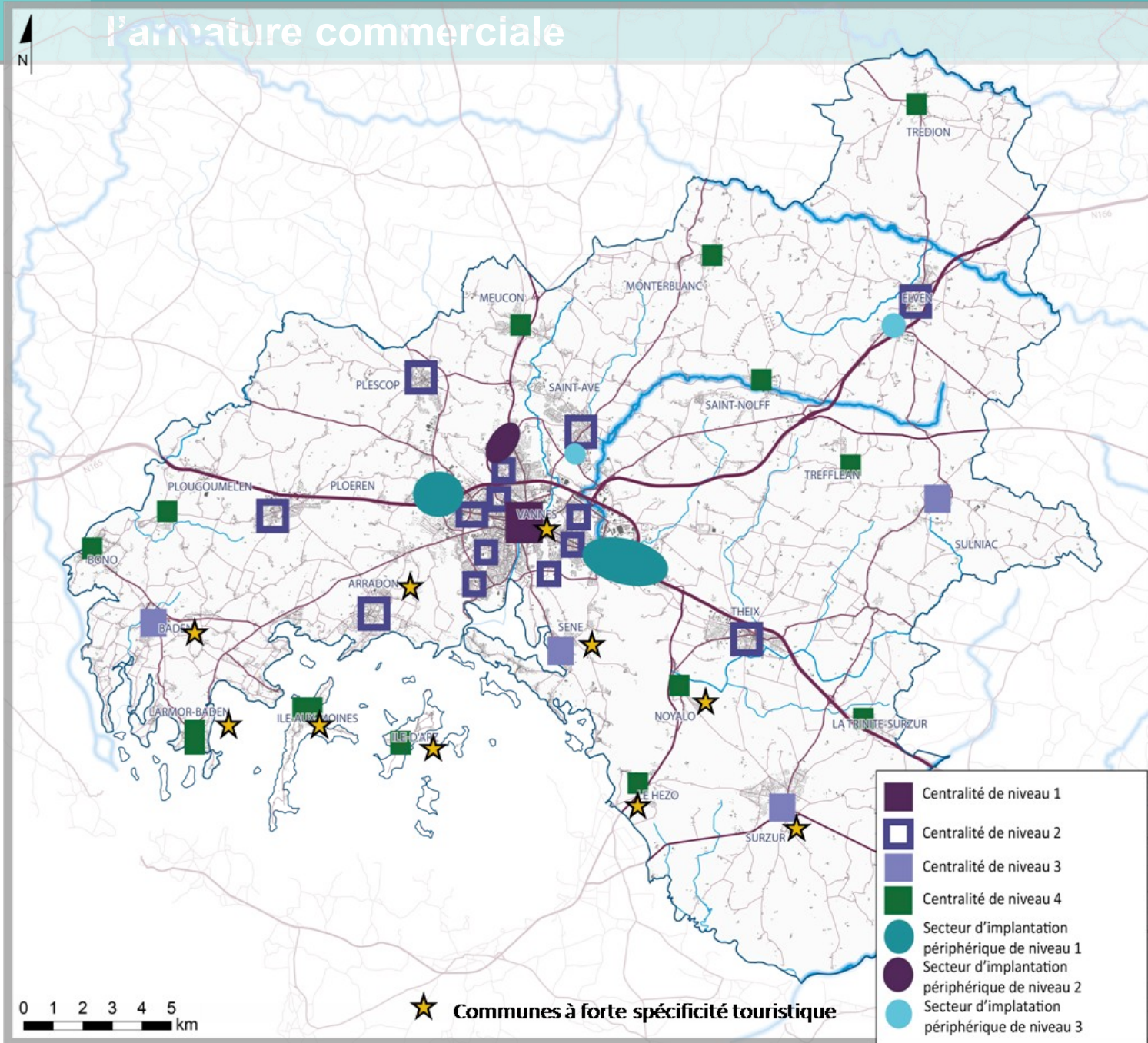


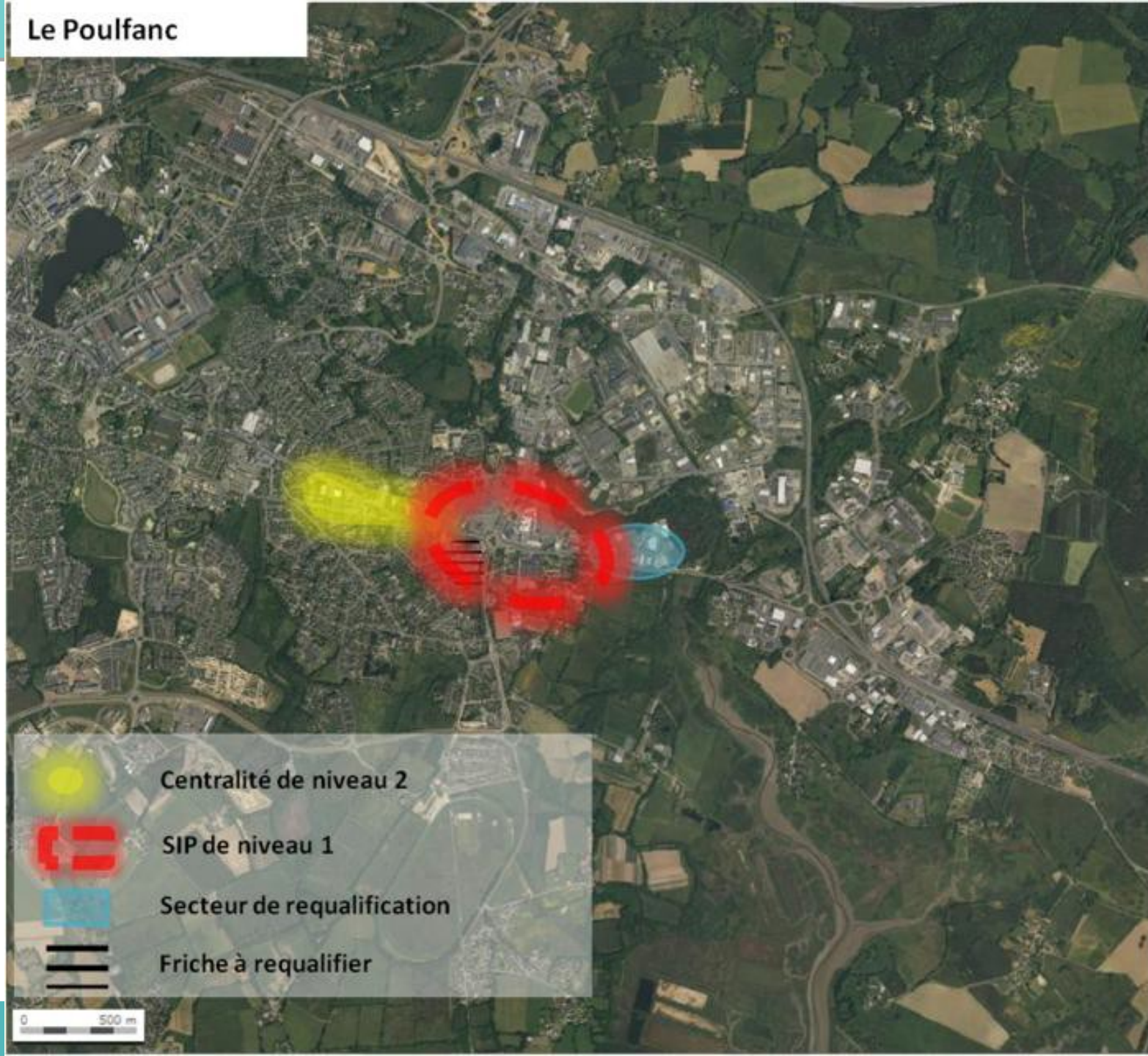
***Gestion durable
des ressources
environnementales
soutenant
l'adaptation au
changement
climatique***

- Conforter les échanges écologiques littoral/arrière-pays et leur diffusion dans les espaces urbains pour une qualité de vie et des ressources enrichies
- Organiser une gestion des ressources et pollutions contribuant au renouvellement de la capacité d'accueil du territoire sur le long terme
- Economiser l'énergie et développer le mix énergétique pour réduire les vulnérabilités des populations et entreprises aux effets du changement climatique

Mise en œuvre de la stratégie économique

- Préserver et développer les activités primaires et accompagner l'accomplissement de leur potentiel en protégeant les ressources et l'accès aux espaces qu'elles valorisent
- Développer les fonctions tertiaires et supérieures du Cœur d'Agglomération
- Réintroduire et développer les fonctions économiques dans le tissu urbain
- Affirmer le commerce comme un facteur d'attractivité du territoire et d'urbanité
- Mettre en œuvre l'agilité économique
- Organiser la diffusion d'un tourisme durable qui étend la destination « Golfe du Morbihan » et soutient les autres fonctions économiques et de service du territoire





Le calendrier prévisionnel 2016

- 28 avril : arrêt du SCOT en conseil communautaire
- 3 mai- 3 Août : avis des communes et PPA
- 12 Août - 12 septembre: enquête publique
- Novembre : examen de l'avis de la commission d'enquête et prise en compte des éventuelles demandes de modifications
- 15 décembre : approbation en conseil communautaire

Documents en ligne sur le site internet de Vannes agglo

http://www.agglo-vannes.fr/accueil/actualites/11_177/le_scot_arrete_par_deliberation_par_le_conseil_communautaire

Merci de votre attention